

DELIBERATION N° 067

AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION
DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE POUR LES PORTS
GERES PAR LA CCI VENDEEASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024 - LA ROCHE SUR YON

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Règlement intérieur de la CCI,

Vu le marché 2024-RTPF-6021 – Prestations de gardiennage pour les ports gérés par la CCI Vendée ;

Vu la décision d'agrément des candidatures en date du 23/04/2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres en date du 13/05/2024 établi par le Pôle Achats & Marchés Publics pour les besoins du Pôle Maritime ;

Vu l'avis de la commission consultative des marchés retranscrit dans le procès-verbal en date du 17/05/2024 ;

Vu la décision d'attribution du pouvoir adjudicateur en date du 21/05/2024.

Considérant que la CCI Vendée en tant que gestionnaire des sites portuaires situés aux Sables d'Olonne, à l'Herbaudière et à la Baie de Bourgneuf, doit faire appel à des prestations de gardiennage, que ce soit de façon régulière, comme pour des événements ponctuels.

Considérant la consultation lancée sous la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents permettant de définir au fur et à mesure des besoins la stratégie d'achats la plus adaptée.

Considérant que la consultation a été lancée le 11 mars 2024 et que la date limite de remise des offres était fixée au 10 avril 2024.

Considérant que la commission consultative des marchés a été amenée à se prononcer sur l'attribution de ce marché lors de la réunion du 17 mai 2024.

Vu l'exposé du président,

Vu l'avis des membres de l'assemblée générale,

Et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

- **AUTORISE** le Président ou toute autre personne habilitée à signer l'accord-cadre avec l'entreprise APPROLIANCE Sécurité Développé – VENDEE PROTECTION pour un montant maximum annuel de 120 000 € HT et ce pour une durée de 48 mois,
- **AUTORISE** le Président ou toute autre personne habilitée à procéder à la notification et à prendre toutes mesures utiles relatives à l'exécution de cet accord-cadre.
- **AUTORISE** le Président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.

Résultat du vote de l'assemblée

Quorum	: 18
Votants	: 18
Votes "pour"	: 18
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

